



TERR'ACTIF

LE MAGAZINE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE POUR LES AGRICULTEURS



Connaissez-vous les projets de
filière territorialisée ? **p.4**



Nouvelle PAC, les informations à
retenir **p.21**

Dossier de l'édition :

Engrais, énergies, alimentation animale...

Comment gérer mes charges ?

p.8



L'agriculture en territoire	4
Panorama de l'actualité	6
Dossier de l'édition : comment gérer mes charges ?	8
La vie des groupes	14
Portraits de conseillers	18
Portrait d'acteur	19
Climat & Sol	20
Réglementation	21
La Chambre à votre service	22



Arnaud BESSÉ,
Président de
la Chambre
d'agriculture
de Loir-et-Cher

C'est une nouvelle année qui commence. L'ensemble des élus et des collaborateurs de la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher se joignent à moi pour vous souhaiter tous nos meilleurs vœux pour 2022.

Nous laissons l'année 2021 derrière nous, une année marquée par de forts aléas climatiques ayant compliqué les travaux agricoles et fortement impacté la viticulture, l'arboriculture et l'apiculture entre autres. Les derniers mois auront également été affectés par une hausse des prix impressionnante des intrants et d'une manière générale de l'ensemble des approvisionnements.

Ces nouvelles données économiques nous incitent d'autant plus à nous questionner sur l'évolution de nos exploitations. Nous avons choisi de mettre cette thématique nous impactant tous, céréaliers, producteurs de légumes, viticulteurs, éleveurs, au cœur de notre édition de janvier. Vous y retrouverez ainsi un dossier complet sur la hausse des prix ainsi que des pistes de travail à intégrer dans la gestion de votre entreprise.

Pour vous informer et répondre à vos questions sur la nouvelle PAC, le Varenne agricole de l'eau, l'entrée en vigueur du CSP, la Chambre d'agriculture organise les rendez-vous agricoles territoriaux au cœur des territoires. De nouvelles dates sont proposées en janvier. Si vous n'avez pu y participer, retrouvez l'essentiel des informations sur notre site internet ou auprès de nos conseillers.

L'offre de formations est aussi renforcée pour vous permettre d'obtenir tous les leviers d'adaptation et d'évolution nécessaire pour vous et votre entreprise. Très belle année à vous.

LES MOTIONS PRISES AUX SESSIONS ORDINAIRES DU 13 SEPTEMBRE ET 29 NOVEMBRE 2021

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE AGRICOLE 2021

Considérant les aléas climatiques (gel, grêle, froid, pluviométrie excessive) qui ont dégradé significativement certaines de nos productions agricoles départementales, mais qui ont favorisé les productions fourragères et cultures de printemps, la Chambre d'agriculture affirme la mobilisation de ses équipes pour accompagner les agriculteurs impactés tant sur le volet humain, économique que technique et rappelle la mobilisation de 100 000 € pour prendre en charge tout ou partie des prestations.

« **TOUT LE DÉPARTEMENT A ÉTÉ TOUCHÉ À DES GRADIENTS DIFFÉRENTS, L'IMPACT ÉCONOMIQUE À CE JOUR EST ENCORE PARTIELLEMENT MESURÉ. C'EST POUR CELA QUE NOUS RÉAFFIRMONS LA NÉCESSITÉ DE MAINTENIR ET D'ADAPTER DES DISPOSITIFS DE SOUTIEN ÉCONOMIQUE TYPE COVID JUSQU'À FIN 2022 POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES ÉLIGIBLES AU PLAN GEL TELS QUE FOND DE SOLIDARITÉ, PGE OU CHÔMAGE PARTIEL.** »

PAC ET LA VIANDE BOVINE

Considérant que la production de viande bovine dans le département s'appuie majoritairement sur des systèmes naisseurs, mais aussi qu'elle valorise et maintient ouverts les territoires à faible potentiel, la session affirme et alerte sur la nécessité de permettre à chaque éleveur de développer la création de valeur sur son entreprise tout en intégrant les spécificités de la PAC 2023 et d'être accompagné dans les transitions.

« **LES SYSTÈMES BOVIN ALLAITANT PRÉSENTENT UNE RENTABILITÉ LIMITÉE AVEC UNE CHARGE DE TRAVAIL CONSÉQUENTE QUI ONT ÉTÉ FRAGILISÉS PAR LA SUCCESSION D'ANNÉES SÈCHES ET UNE BAISSÉ DE CONSOMMATION DE VIANDE BOVINE. NOUS SOULIGNONS L'ENGAGEMENT DES AGRICULTEURS DANS LA TRANSITION DE LEURS PRATIQUES ET DE LEURS SYSTÈMES POUR EN RENFORCER LA DURABILITÉ.** »

RÉVISION DES ZONES VULNÉRABLES

Constatant que les nouvelles exploitations concernées par le zonage ont déjà défini leurs assolements, plan de fumure ou épandage de leurs effluents, la session demande qu'un délai supplémentaire soit accordé sur ces exploitations, avec une entrée en vigueur des programmes d'actions après la fin de la campagne culturelle engagée.

« **LES ARRÊTÉS DU 30 AOÛT 2021 CONCERNANT LA RÉVISION DES ZONES VULNÉRABLES SUR LE BASSIN LOIRE-BRETAGNE A POUR CONSÉQUENCE UN ÉLARGISSEMENT DE LA ZONE EN LOIR-ET-CHER. NOUS CONSTATONS QUE CES ARRÊTÉS PRÉCISENT UNE ENTRÉE EN VIGUEUR AU 1ER SEPTEMBRE 2021.** »

FINANCEMENTS DES MAEC BASSIN VERSANT DU BOULON

Considérant le dispositif d'accompagnement du bassin versant du Boulon et constatant que le programme d'actions 2016-2020 du Contrat Territorial Loir Médian et Affluents a permis d'engager sur le territoire Boulon/Loir Braye 50 agriculteurs dans des MAEC sur 3 000 ha, les élus de la Chambre d'agriculture demandent que l'AELB, la DRAAF et le Conseil Régional proposent un système de financement cohérent pour l'accompagnement des agriculteurs en MAEC pour la période de transition 2021-2023.

« **LA COMPLEXITÉ DES CAHIERS DES CHARGES ET LA RIGIDITÉ DES CADRES PROPOSÉS ONT LIMITÉ L'ENGAGEMENT DES AGRICULTEURS. NOUS ALERTONS ET DÉNONÇONS LA DIFFICULTÉ DE FINANCEMENT SUR LA PÉRIODE DE TRANSITION NÉCESSAIRE À L'ÉLABORATION D'UN NOUVEAU CONTRAT TERRITORIAL EN 2023, ARRÊTANT LA DYNAMIQUE FRAGILE DU PROGRAMME PRÉCÉDENT.** »

REVISION DES DISPOSITIONS DU SDAGE LOIRE-BRETAGNE CONCERNANT LA GESTION DE LA NAPPE DU CENOMANIEN

Considérant le projet de SDAGE Loire-Bretagne soumis à consultation et sur lequel la Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher a émis un avis par délibération de son bureau en date du 17 mai 2021, la note bilan de l'actualisation du modèle Cénomaniens en date du 12 mars 2021 et les propositions d'évolution des dispositions du projet de SDAGE émises par le secrétariat technique de bassin lors du comité de gestion Cénomaniens en date du 17 novembre dernier. La chambre d'agriculture dénonce une réécriture non conforme à l'esprit qui avait prévalu lors des travaux d'actualisation du modèle Cénomaniens où la proposition était le maintien d'une stabilisation des prélèvements en zone 4.

« **LA RÉDUCTION PROPOSÉE DU VOLUME PRÉLEVABLE EN ZONE 4 PASSANT DE 7,8 Mm3 DANS LE SDAGE 2016-2021 À 4,9Mm3 DANS LA PROPOSITION METTRAIT EN PÉRIL PLUSIEURS DIZAINES D'EXPLOITATIONS AGRICOLES DU FAIT D'UN VOLUME AGRICOLE DÉCOULANT DE CETTE NOUVELLE PROPOSITION SITUÉ BIEN EN-DEÇA DU NIVEAU DE PRÉLÈVEMENT ACTUEL. CETTE PROPOSITION ET D'ORES ET DÉJÀ REVUE.** »

REVISION DES ARRETES CADRE SECHERESSE DANS LE CADRE DU PROJET D'HARMONISATION PORTE PAR LA DREAL CENTRE VAL DE LOIRE

Considérant que la gestion de la ressource en eaux superficielles est un enjeu primordial afin de préserver cette dernière mais aussi de minimiser les périodes d'étiage et leurs impacts. La Chambre d'agriculture demande que cette harmonisation des arrêtés permette de conserver une adaptation aux réalités et conditions pédoclimatiques locales. Bien qu'il soit nécessaire d'avoir une cohérence interdépartementale, il est important de pouvoir maintenir une certaine souplesse.

« **LA PROPOSITION ACTUELLE CONCERNANT LES DÉROGATIONS PRÉVUES EST INTÉRESSANTE CAR LES ENJEUX ÉCONOMIQUES POUR LES FILIÈRES SONT CONSIDÉRABLES. L'INTERDICTION D'IRRIGATION POURRAIT ENTRAÎNER L'ARRÊT DE CULTURES SUR CERTAINS SECTEURS FRAGILISANT CELLES-CI.** »

EVOLUTION DU PRIX DES APPROVISIONNEMENTS ET DES SERVICES POUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Considérant le contexte inflationniste constaté au cours de ces derniers mois, l'interdépendance des économies européennes et mondiales, la rapidité de fluctuation sur les prix, la hausse notable de l'énergie mais aussi des matières premières. La Chambre d'agriculture demande aux pouvoirs publics d'être vigilants sur la cohérence entre l'ambition de la souveraineté alimentaire et les moyens à apporter au niveau de la production et la logistique pour y parvenir sur notre territoire.

« **L'AUGMENTATION DES COÛTS DE REVIENT ET LA PERTE DE COMPÉTITIVITÉ INDUITE RISQUENT DE CRÉER DES DIFFICULTÉS DE TRÉSORERIE POUR CERTAINES EXPLOITATIONS AGRICOLES, NOTAMMENT LES JEUNES INSTALLÉS ET LES PORTEURS DE PROJET D'INVESTISSEMENT.** »

ACTES DE DESTRUCTIONS SUR LES RETENUES D'EAU

Considérant la nécessité de stocker les volumes d'eau disponibles en période hivernale pour limiter les inondations et être en capacité de l'utiliser en fonction du besoin des cultures lors de l'étiage, rappelée dans le cadre des travaux du Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique. La chambre d'agriculture condamne fermement les actes de destructions commis sur les retenues d'eau survenus le 6 novembre 2021 dans les départements de Charente-Maritime et des Deux-Sèvres et appelle à poursuivre en justice les auteurs de ces actes malveillants et délictueux afin, entre autre, que les victimes soient indemnisées.

« **LES PROJETS DE RETENUE LÉGALEMENT CONSTRUITS SONT UN DES OUTILS POUR FAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, AU RISQUE ACCRU D'INCENDIE ET POUR ASSURER NOTRE SOUVERAINÉTÉ ALIMENTAIRE.** »

IMPACT DU PACTE VERT SUR L'AGRICULTURE EN LOIR-ET-CHER

Considérant les études d'impacts réalisées par les grandes institutions sur les implications économiques de ce Pacte Vert de l'Europe et rappelant la nécessité pour la France d'assurer la souveraineté alimentaire. La Chambre d'agriculture alerte sur les conséquences économiques de la décroissance que va générer le Pacte Vert pour l'agriculture française et s'interroge sur l'avenir de la production agricole de l'Europe et sur son rang sur les marchés internationaux.

« **L'IMPACT D'UNE TELLE POLITIQUE SUR L'AGRICULTURE DU LOIR-ET-CHER VERRAIT DISPARAITRE DES FILIÈRES ANIMALES, CULTURES SPÉCIALISÉES, QUI FERMERAIENT DURABLEMENT DES TERRITOIRES RURAUX.** »

L'AGRICULTURE EN TERRITOIRE

Le milieu agricole est un acteur et un partenaire majeur du territoire, qu'il accompagne dans toutes ses dimensions.

Valoriser la spécificité d'un territoire avec les filières territorialisées

Le Loir-et-Cher est un département composé de plusieurs territoires propres. Beauce, Sologne, Perche, Vallée du Cher... Chacun d'entre eux possède ses spécificités, ses spécialités et pratiques agricoles. Plusieurs groupes d'agriculteurs ont décidé, avec l'appui de la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher, de mettre la typicité de leur secteur en valeur avec des projets de filières territorialisées.

Un projet de filière territorialisée correspond au développement d'une filière ou d'une activité spécifique du territoire qui peut être liée à une production alimentaire ou encore un service.

Ainsi, à travers la France, de nombreux projets sont initiés par des acteurs agricoles pour valoriser une production locale via une démarche collective. L'objectif est de fixer la valeur ajoutée dans les territoires, de maintenir l'emploi et des activités en milieu rural, mais aussi d'améliorer la réponse des exploitations agricoles face aux attentes et demandes des consommateurs.

En Loir-et-Cher, plusieurs filières se sont déjà structurées et connaissent aujourd'hui une belle notoriété comme le Trèfle du Perche ou encore le Selles/Cher. Mais de nouveaux projets émergent régulièrement !

La Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher accompagne actuellement trois projets de territoires: la Percheronne, l'Agneau de Sologne et Miel, vin et Fromage du Vendômois.

L'impact positif de ces projets se mesure aussi bien en termes économiques (chiffre d'affaires, investissements, emplois créés...) mais aussi en termes de retombées pour l'image des territoires. Grâce à l'expertise et à la connaissance du territoire de ses conseillers, la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher accompagne l'émergence et l'évolution de ces filières. Vous souhaitez lancer un projet ? N'hésitez pas à vous rapprocher des services de la Chambre d'agriculture !



Le groupe «Percheronne» en réflexion pour l'implantation d'arbres fruitiers dans leurs parcelles

La Percheronne

Ce collectif est composé d'éleveurs, de bouchers et d'un chef étoilé. Leur objectif est de revaloriser une race bovine historique du Loir-et-Cher, la Percheronne.

Cinq éleveurs sont aujourd'hui identifiés dans le département et œuvrent pour la concrétisation de ce projet en circuits de proximité, la finalité étant de créer une filière locale de production de viande bovine avec différents débouchés (bouchers, restaurateurs...). La production se veut haut de gamme sous le nom de « fine percheronne ».

Le groupe a notamment rédigé un cahier des charges précis et fait régulièrement déguster sa production à des restaurateurs, dont les retours sont plus que positifs !



Miel, vin et fromage

Lancé en 2019, le projet « Miel, vin et fromage » est né de la volonté des acteurs locaux de co-construire un projet de territoire valorisant les produits locaux du Vendômois.

Se sont réunis autour de la table, plusieurs associations de producteurs : l'AOP Côteaux-du-Vendômois, le Trèfle du Perche, des apiculteurs et la Communauté d'Agglomération des Territoires Vendômois (CATV).

Cette démarche s'articule notamment autour d'un plan de communication renforcé ayant pour objectif de mettre à l'honneur l'accord parfait entre vins, fromages et miels du Vendômois.

Plusieurs travaux avec des restaurateurs sont également envisagés afin d'identifier des recettes autour des trois produits phares du projet.

L'Agneau de Sologne

Le Syndicat de défense et de promotion de l'Agneau de Sologne a été créé à l'automne 2019 avec pour objectif de promouvoir la race, le terroir et obtenir un IGP (Indication Géographique Protégée) pour le produit Agneau de Sologne.

Accompagné par la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher et l'URGC, le groupe travaille sur la constitution des dossiers nécessaires pour obtenir dans quelques années cet IGP.

Constitué actuellement de 25 adhérents passionnés par leur race, leurs produits et leurs territoires, le groupe souhaite construire et poursuivre le développement de cette filière.

Un grand challenge, mais qui peut aboutir à une belle vitrine pour notre Sologne !



PANORAMA DE L'ACTUALITÉ

Retrouvez un retour en images sur les derniers événements du monde agricole en Loir-et-Cher !

Le samedi 04 septembre 2021, s'est tenue la 10ème édition de la Fête des vendanges à Cheverny.

Un programme riche et varié a ainsi été proposé aux visiteurs : dégustation des vins d'AOC Cheverny et AOP Cour-Cheverny, randonnées à travers les vignobles, animations, marché du terroir, concert, musique...

Ces diverses activités ont ravi les participants venus, entre amis ou en famille, profiter de cette journée célébrant la viticulture locale.

Malgré une année difficile, près de 30 viticulteurs étaient présents pour faire découvrir leurs produits et participer à la fête. Les amateurs de vins étaient nombreux à ce rendez-vous festif !



© Ressentir l'instant photographe



Fête des vendanges



Innov'Agri



En septembre dernier, le salon Innov'Agri a posé ses valises à Outarville (45) pendant trois jours.

Premier gros événement agricole national depuis 18 mois et le début de la crise sanitaire de la covid-19, il a attiré près de 61 000 visiteurs ! De nombreuses démonstrations de terrain ont été organisées et plusieurs villages techniques étaient repartis sur l'ensemble du site : agroécologie, protection des cultures, robotique, méthanisation, irrigation et emploi, formation, installation et transmission !

L'intérêt des visiteurs et des constructeurs a notamment été conséquent sur les thématiques du désherbage mécanique et de la robotisation. Mais c'est le fait d'avoir pu se retrouver et échanger de manière conviviale qui ressort de ces trois jours de salon !

Le Ministre de l'agriculture, Julien Denormandie, a été bien présent pour échanger sur la transition des pratiques agricoles et l'enjeu de la recherche et du développement au niveau robotique, numérique, génétique pour faire face aux défis du changement climatique.

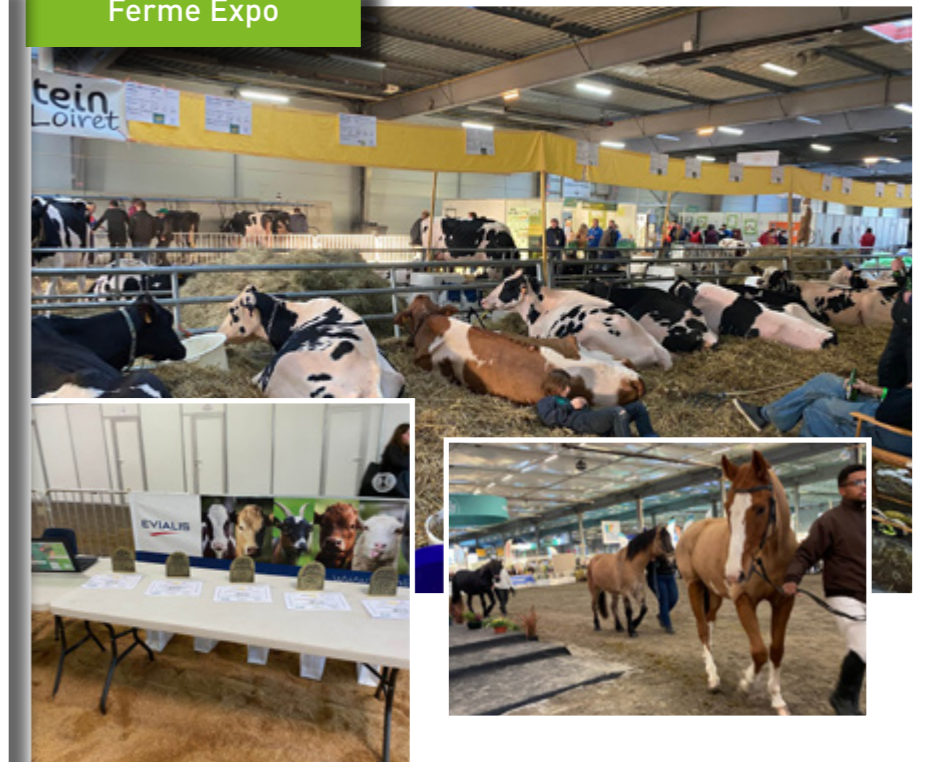
Rendez-vous l'an prochain pour Innov-Agri Sud-Ouest, à Ondes près de Toulouse.

Annulé l'an dernier en raison de la pandémie de covid-19, le salon Ferme Expo de Tours a fait son grand retour en 2021 !

Près de 300 éleveurs et exposants étaient présents au rendez-vous avec l'objectif de renouer le contact avec les consommateurs. Les allées du salon ont ainsi été bien remplies pendant les trois jours d'ouverture puisque 30 000 visiteurs ont été enregistrés, dont 1200 écoliers du département d'Indre-et-Loire !

La question de l'emploi et du renouvellement des générations est également au cœur des objectifs de ce salon avec l'ambition de déclencher des vocations professionnelles pour la filière agricole.

Ferme Expo



LE DOSSIER DE L'ÉDITION

Quelles solutions et pistes de travail à votre portée face à la hausse des prix des intrants et autres approvisionnements ?

Ce n'est une nouvelle pour personne, le prix de la plupart des engrais a triplé en seulement un an. Même d'autres intrants comme le carburant (+30% par rapport à l'année dernière) ou encore l'alimentation animale (+ 13% sur un an, en lien avec la hausse des prix des céréales et des oléagineux) subissent des hausses de coûts qui impactent le bon fonctionnement des exploitations agricoles. Cette augmentation s'explique par plusieurs facteurs, notamment les tensions présentes sur le marché mondial des engrais, la hausse du prix du fret, mais également la reprise de l'économie mondiale et l'offre de gaz limitée.

La hausse des prix n'est plus la seule problématique aujourd'hui, **les stocks ont également tendance à disparaître**, une situation inquiétante pour les exploitants bien qu'une grande partie aie anticipé les épandages du printemps prochain.

« La hausse des prix est liée au fait que la matière première pour produire ces engrais azotés, le gaz, a vu **son coût être multiplié par trois ou quatre en un an**, explique Gaël Azatkhian, responsable Grandes Cultures à la Chambre d'agriculture. Cette augmentation des prix s'explique par des stocks très bas au niveau européen qu'il faut reconstituer pour l'hiver. Peu importe l'engrais souhaité, **solution azotée, granulés ou encore urée**, tous sont touchés par une hausse de prix et par un problème de raréfaction de stocks. »

Face à cette flambée des prix, il est aujourd'hui essentiel de trouver **des solutions à court et moyen terme** pour y faire face. Des alternatives existent en semant des cultures fixant de l'azote dans le sol ou en utilisant de l'azote organique sous forme de fientes, mais il est évident que ces solutions ne sont pas suffisantes, ces produits commençant également à se raréfier.

« La solution peut être de s'appuyer sur des **programmes de recherches** menés au cours des dernières années, faire appel à des **outils d'aide à la décision** ou encore de **limiter ses coûts sur d'autres aspects de l'exploitation**. Ces actions peuvent nécessiter au préalable un peu d'investissement, mais il y a de grandes chances que le retour soit gagnant dans la situation actuelle. »



ENGRAIS, ÉNERGIES, ALIMENTATION ANIMALE... COMMENT MAÎTRISER MES CHARGES ?

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DE L'AGRICULTURE !

L'enjeu primordial d'un OAD, c'est d'analyser la situation en fournissant les informations clés pour que l'exploitant prenne la décision la plus adaptée et ajuste ses interventions en cours de travail.*

Les outils d'aide à la décision (OAD) permettent d'**analyser la situation des parcelles** et d'**ajuster les interventions** tout en aidant à définir des choix stratégiques. Ils fonctionnent principalement avec des algorithmes et prennent en compte les risques possibles. Leur analyse vient ainsi compléter les informations provenant des **observations des agents de terrain**. Aujourd'hui, le fonctionnement des OAD est relativement simple et intuitif, c'est la force de

* Outils d'aide à la décision

ces outils qui sont utilisables dans un laps de temps très court par l'exploitant. Accessibles sur tablettes et smartphones, ils reposent sur des modèles aussi bien mathématiques que descriptifs (voire prédictifs !) et mettent le numérique au service de l'agriculture. Il est cependant obligatoire que l'OAD soit régulièrement mis à jour afin de tenir compte des **évolutions liées au climat, aux bio agresseurs, mais aussi aux changements des caractéristiques variétales**.

« Cette année, il est clair que se doter d'un outil d'aide à la décision sera intéressant pour toutes les exploitations. Face à l'augmentation des prix des intrants, ces derniers pourront vous aider à piloter votre fertilisation avec plus de précision et vous éviterons des **passages inutiles sur certaines**

parcelles avec des économies de carburants à la clé. Nous insistons cependant sur le fait que l'exploitant doit rester au cœur du processus. Les OAD ne sont pas des outils de prise de décision, mais d'aide à la décision. **L'agriculteur doit rester maître** et intégrer dans ses choix les informations contextuelles et techniques qu'il peut manquer à l'outil. »

Quel outil d'aide à la décision choisir pour mon exploitation ? Nous vous proposons d'en découvrir plusieurs pour faire votre choix.

Le RTK, pour Real Time Kinematic

Même si la position fournie par un GPS donne de bonnes indications sur l'endroit où celui-ci se trouve, à quelques mètres près, cela n'est pas toujours suffisant pour un **travail de précision**. Pour qu'une localisation soit davantage précise, il peut être utile d'utiliser un guidage RTK.



Comment fonctionne-t-il ? Dans le cadre d'un autoguidage RTK, le signal reçu par le tracteur (ou autre engin), sera corrigé par **une station fixe** dont les coordonnées exactes seront connues. Celle-ci permet ainsi à l'automoteur d'être guidé automatiquement avec une précision pouvant aller à 2 ou 3 centimètres. Cette utilisation RTK donne l'opportunité d'**optimiser les opérations de travail du sol, de semis, d'épandage et de récolte** en minimisant les recouvrements de passages des engins. Le temps machine, l'usure, la consommation de carburant, mais aussi d'engrais s'en trouvent diminués.

La qualité du travail dépend bien entendu de la précision des corrections fournies qui elles-mêmes dépendent des technologies utilisées et de la qualité de réception des données de localisation.

L'imagerie satellitaire pour une agriculture de précision



Depuis une dizaine d'années, l'utilisation de satellites ne cesse de se développer en agriculture pour un très grand nombre de services. On y retrouve la surveillance des cultures, le contrôle de l'occupation des sols, la gestion de l'irrigation, ou encore la gestion de la fertilisation.

Pourquoi utiliser l'imagerie satellitaire ?

« L'image satellitaire nous permet d'avoir **une vision globale de sa parcelle** et de prendre en compte l'hétérogénéité qu'il peut y avoir à l'intérieur » explique Margaux Lolivrel, conseillère grandes cultures.

Les images fournies par les satellites ont l'avantage d'être **multi spectrales** et de **très bonne résolution**. Elles permettent, grâce à l'utilisation de différentes couleurs, de caractériser l'état biophysique de la culture par différents paramètres : indice foliaire, biomasse, teneur en chlorophylle, etc.

Le pilotage de fertilisation azotée, un exemple bien connu

Les images satellitaires sont largement employées sur le colza et les céréales à paille pour définir la **juste dose d'azote à apporter**. L'interprétation des images se fait à l'aide de modèles agronomiques intégrant les conditions météorologiques ainsi que les caractéristiques des cultures à un stade précis.

« Si la croissance de la culture est correcte, en retard ou en avance par rapport à ce qui est attendu, le modèle adapte la quantité à apporter. » Les agriculteurs optimisent ainsi la quantité d'intrant dans leur parcelle. **L'économie moyenne est de 10 à 20€/ha** avec **Mes Sat'images** proposé par l'équipe Grandes Cultures.

Un drone pour optimiser ses traitements

Il est également possible d'utiliser un drone pour optimiser ses travaux. Ce matériel est notamment utilisé en viticulture dans le département, car il permet ainsi de vérifier **rapidement et efficacement l'état sanitaire des vignes**.

La Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher s'est équipée d'un tel matériel pour accompagner au mieux les viticulteurs. Celui-ci fonctionne avec le logiciel de l'entreprise Chouette. Une **intelligence artificielle** a été développée et permet de **détecter des maladies** et des **pieds improductifs** grâce au traitement d'images.

« L'avantage du drone, c'est qu'il est plus efficace que l'œil humain. Il se déplace vite et observe tous les rangs. C'est bien entendu possible de faire soi-même cet état des lieux, mais la durée sera beaucoup plus longue et quand on a beaucoup d'hectares, c'est évident qu'il sera impossible de couvrir toutes les surfaces » explique Laura Eymar, Conseillère viticole.

Comme pour tout outil d'aide à la décision, il ne faut pas s'en tenir uniquement à l'analyse du drone, la **vérification humaine** permettra de confirmer le diagnostic et de prendre les décisions s'imposant. Il s'agit cependant d'un **gros gain de temps**, surtout si le personnel vient à manquer.

Le drone permet d'observer les effets des engrais sur la végétation des parcelles, d'obtenir des informations précises sur les carences de la vigne et donc d'intervenir avec la bonne dose et le bon produit. Le logiciel établit de plus une **cartographie** qui sera intégrée au tracteur pour une bonne pulvérisation des traitements avec les quantités nécessaires.



La Recherche & Développement est en marche !

De nombreux projets de recherche pour la baisse de l'utilisation des engrais et phytosanitaires sont en cours.

C'est le cas du projet SOLINAZO (« Solutions Innovantes pour une gestion optimisée de l'Azote dans les systèmes de culture »). L'objectif est de contribuer au développement de solutions efficaces concernant les taux de protéines dans les céréales. Il vise également à promouvoir de meilleures méthodes de gestion de l'azote dans les systèmes de culture. Ainsi, le groupe a testé une nouvelle méthode pour piloter les apports d'azote avec les agriculteurs, la finalité étant d'assurer un suivi rigoureux de l'itinéraire nutritionnel du blé. En plus de répondre au problème de qualité rencontré par les agriculteurs et les organismes stockeurs, les participants souhaitent réduire les apports d'azote et limiter les gaz à effet de serre. **Le projet remettra ses premières conclusions en janvier 2022 à l'occasion d'un webinaire de restitution.**

Les groupes DEPHY et 30 000 se sont également emparés de la thématique de la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. L'objectif est de diffuser les résultats obtenus afin d'accompagner les exploitants souhaitant réduire significativement l'utilisation de produits phytopharmaceutiques et s'engager dans une transition agro-écologique.

« En observant davantage leurs parcelles et la dynamique des bioagresseurs, les agriculteurs du groupe DEPHY Légumes de Sologne ont pu questionner des schémas de traitement et ainsi intervenir moins systématiquement. Les IFT ont été réduits de près de 27% en culture de poireaux, principalement grâce à une baisse de l'utilisation des insecticides et des fongicides. Il peut aussi être possible d'effectuer des économies en faisant jouer la concurrence lors de l'achat de semences et de plants. » Lucile BERTILLOT, Conseillère Légumes.

« Plusieurs actions ont été menées par le groupe DEPHY Viticulture. Le calculateur Optidose, qui permet de réduire la quantité de produit utilisé à l'hectare en fonction de la pression de la maladie et du stade végétatif de la vigne, s'est par exemple montré très utile. Bien que les investissements en intrants soient limités en viticulture, le groupe est passé de 14 à 10 IFT, notamment à 6 IFT hors biocontrôles qui sont une catégorie à part que l'on préfère exclure du nombre d'IFT totaux. Ce résultat a été atteint en quelques années, ce qui représente une économie de l'équivalent de quatre traitements pleine dose, avec les mêmes résultats qualitatifs et quantitatifs de vendanges. » Briec MENAGER, Conseiller Viticulture

FILIÈRE ANIMALE, COMMENT RÉDUIRE MES DÉPENSES ?

La hausse actuelle des approvisionnements touche l'ensemble des filières, l'élevage n'étant pas épargné. **Baisse des prix de vente, hausse des coûts de production...**

La marge des producteurs se détériore depuis plusieurs mois et les gains sont aujourd'hui à rechercher dans une **gestion optimisée de l'élevage**. Les frais d'un élevage sont divers et variés,

on y retrouve l'**entretien des bâtiments, la mécanisation de la traite, l'alimentation, le carburant** pour les travaux des champs ou la main d'œuvre.

Certains postes sont aussi dépendants des conditions climatiques notamment les **stocks alimentaires**. De plus, la taille du troupeau va définir les investissements nécessaires pour les bâtiments et la main d'œuvre.

Il est essentiel de connaître et de maîtriser ses coûts de production.

Il est aujourd'hui important de développer l'aspect « **gestion d'entreprise** » des exploitations d'élevage. Les investissements, la gestion de la trésorerie et de la main d'œuvre sont des aspects primordiaux de la maîtrise des coûts de production et vous permettront de faire des économies significatives.

Pourquoi pas une litière forestière ?

Face à l'augmentation des aléas climatiques qui impactent la **production de paille** et **augmentent son coût**, des travaux autour de **litières alternatives** ont été menés par les Chambres d'agriculture.

« La paille reste aujourd'hui la principale litière utilisée pour les ruminants, près de 50% de la production nationale est dédiée à cette utilisation, explique Didier Leroy, responsable du pôle élevage. Mais on remarque depuis quelques années qu'elle vient à manquer suite aux **étés de sécheresse** que nous traversons. »

Afin de faire face au risque de manque, la filière s'est mobilisée pour trouver **une alternative intéressante économiquement**. Car si la paille vient à manquer, son prix augmente et son coût pèse sur le budget des exploitations d'élevage.

C'est ici que la question de la litière forestière trouve tout son sens ! Celle-ci est issue de l'écorçage de feuillus. Les résidus sont broyés et passés au crible afin d'atteindre une taille inférieure à 60mm.

Les **résultats des expérimentations** se sont révélés **satisfaisants** avec des effets nuls sur la croissance, la propreté ou la santé des animaux par rapport à une litière composée à 100% de paille.

Les éleveurs peuvent utiliser les copeaux de bois aussi bien **en totalité** de la litière qu'**en sous-couche**, ce qui permet de diminuer l'achat de paille et la quantité présente dans les étables. Cette nouveauté permet aux agriculteurs de réduire les coûts d'approvisionnement puisque le prix de plaquettes de bois déchiqueté est moindre que celui de la paille !



L'atelier traite : un poste gourmand en énergie

S'il existe plusieurs moyens de réduire la consommation d'énergie pour les exploitations d'élevage, c'est encore plus vrai pour les exploitations laitières ! En effet, on reconnaît communément que **trois critères** sont responsables de près de **90% de la consommation d'énergie électrique** d'un atelier traite : le tank, le chauffe-eau et la pompe à vide.

« Le bloc traite est en effet un **poste très énergivore** en élevage laitier, explique Dany Buron, Conseiller Elevage. Mais il existe des solutions et gestes à différents coûts qu'il est possible de mettre en place pour limiter la facture. »

Utilisé afin de refroidir le lait, **le tank est responsable de près de 60%** de la consommation électrique du bloc traite. « On peut limiter sa consommation en investissant dans des **pré-refroidisseurs**. Ce matériel permet en effet de refroidir le lait avant son stockage dans le tank. Le prix est

conséquent, entre 3000€ et 6000€ mais il s'agit d'un investissement rapidement rentabilisé puisqu'il peut représenter **jusqu'à 50% d'électricité consommée en moins !** »

Le poste **production d'eau chaude** est également très consommateur d'énergie, mais il est obligatoire afin d'approvisionner le bloc traite pour le lavage de l'installation. L'une des solutions est d'investir dans un **recupérateur de chaleur sur tank**.

Installé directement sur le circuit frigorifique du tank, il utilise les calories extraites du lait pour préchauffer de l'eau et **limite ainsi la consommation d'énergie** liée au chauffage de l'eau de **70 à 80%**. Attention, pour vous équiper, il faudra l'accord de votre laiterie si celle-ci est propriétaire du tank.

Enfin, les **pompes à vide** représentent près de 15% de la consommation électrique du

bloc. Pour faire des économies d'énergie, deux solutions s'offrent à vous : **réduire le temps de fonctionnement ou investir dans un variateur de vitesse**.

« Plusieurs astuces **organisationnelles** sont aussi à votre disposition. Organiser des circuits pour faciliter le déplacement des animaux, optimiser le temps de traite, optimiser le temps consacré à l'hygiène des mamelles en maintenant un bon état sanitaire des animaux ou encore éviter de lancer la pompe à vide avant que les animaux ne soient présents. »

Si vous souhaitez limiter votre consommation d'énergie plus drastiquement, il sera intéressant d'investir dans une pompe munie d'un **variateur de vitesse** qui permet d'ajuster le débit de la pompe aux besoins de l'installation. **Entre 30 et 40% d'économie** peuvent ainsi être réalisés sur la consommation !



LA VIE DES GROUPES

Les agriculteurs du Loir-et-Cher sont depuis toujours engagés dans de nombreux collectifs. Seul on va plus vite, ensemble, on va plus loin !

Journée de l'élevage sud-Loire 2021

La journée de l'élevage, organisée par la Chambre d'agriculture en lien avec le GDA de Romo-Lamotte, s'est tenue le 24 septembre dernier au sein du GAEC Marier à Pruniers-en-Sologne. Cet événement fut un temps de rencontre entre éleveurs et céréaliers du sud-Loire, mais aussi avec les collectivités territoriales. L'agriculture étant en effet l'une des activités faisant vivre et dynamisant le territoire, il est aujourd'hui primordial que les collectivités locales aient connaissance et soient intégrées aux stratégies agricoles.

Une trentaine de participants est ainsi venue échanger sur les pratiques et nouveautés du GAEC Marier.

Éleveurs, membres de GDA sud-Loire, maires des communes environnantes, représentants de banques ou encore représentants de la Communauté de Communes du Romorantinais et Monestois, ont découvert cette exploitation en polyculture élevage. L'atelier



bovin lait représente la plus grande partie de l'activité de la ferme. Il est accompagné régulièrement par une conseillère d'élevage du SCEL41 pour améliorer sa performance. Ce projet de robot s'inscrit pleinement dans ce sens.

La matinée a débuté par une présentation de l'exploitation, puis par celle du robot de traite, récemment installé. Il permet aux exploitants de se libérer davantage de temps pour leurs autres activités tout en optimisant la qualité de la traite, la détection des anomalies ainsi que le bien-être animal, point primordial pour ces éleveurs passionnés. En effet, le dispositif permet à la vache de décider du moment de sa traite, d'entrer et de quitter le sas au moment souhaité et ne prélève que la quantité optimale de lait. « Si l'animal va bien, l'éleveur va bien » expliquent les exploitants.

Christophe Beaujouan et Romain Nandillon, tous deux Conseillers climat énergie à la Chambre d'agriculture sont intervenus sur la thématique du carbone en grandes cultures.

Il est aujourd'hui nécessaire de s'adapter au changement climatique, le climat évolue et la nécessité de

capturer du carbone s'accroît. Les deux conseillers ont ainsi proposé un bilan des émissions de gaz à effet de serre et ont ensuite indiqué que des diagnostics Carbone à l'échelle des exploitations grandes cultures seront prochainement proposés par la Chambre d'agriculture.

Une petite séquence a, par la suite, été consacrée à l'avancée du projet de méthanisation auquel participe le GAEC Marier. Les deux exploitants ont présenté les dernières actualités et répondu aux questions des participants.

Enfin, le projet fort du GDA sud-Loire de travailler sur les dégâts de gibier fut abordé. L'objectif de celui-ci est de contribuer au maintien de l'agriculture au sud de la Loire. Pour cela, des réunions sont prévues dans les mois à venir afin d'établir un plan d'actions pour l'année à venir.

Les différentes interventions ont été très appréciées des participants. L'objectif de la journée a été rempli, à savoir renforcer l'envie de travailler ensemble pour faire émerger des relations au niveau du territoire. La journée de l'élevage s'est clôturée par un repas convivial, fourni par un boucher charcutier, local bien entendu !

Salon TER'Energies 2021



Le 30 septembre dernier était organisé le traditionnel salon TER'Energies des Chambres d'agriculture Centre-Val de Loire.

L'objectif de cet événement est de proposer des informations précises aux exploitants sur les énergies issues du milieu agricole.

Ainsi, méthanisation, photovoltaïque, agrivoltaïsme ou encore bas carbone sont les thématiques qui ont été

mises à l'honneur. Près de 40 exposants étaient présents pour répondre aux questions et demandes des visiteurs sur les énergies renouvelables du secteur agricole.

Leur développement est en effet nécessaire pour la mise en place de la transition énergétique. L'agriculture possède de nombreux atouts qu'il convient aujourd'hui de connaître et cerner pour mettre en place les actions adéquates sur les exploitations.

Quatre conférences ont également eu lieu et entraînent en détail dans le sujet de l'énergie sous ses différentes

formes dans le milieu agricole : innovations photovoltaïques, ferme bas carbone, innovations méthanisation, et agrivoltaïsme.

Vous souhaitez développer des énergies renouvelables sur votre exploitation, mais vous voulez être accompagné dans le choix et la mise en œuvre ? Nos conseillers peuvent vous accompagner sur de nombreuses thématiques.

Méthanisation, photovoltaïsme, démarche bas carbone... N'hésitez pas à contacter les services de la Chambre à cette adresse polefeet@loir-et-cher.chambagri.fr

Tours de plaine de l'automne

Sur quelques semaines, entre octobre et novembre 2021, s'est tenue une trentaine de tours de plaine sur l'ensemble du département. Ces rendez-vous sont l'occasion pour les agriculteurs de se retrouver et d'échanger sur leurs pratiques et leurs problématiques techniques.

Ces échanges entre agriculteurs d'un secteur proche permettent à chacun de partager leurs stratégies d'intervention, de s'appuyer sur le groupe pour faciliter la résolution de problématiques techniques.

« En résumé, les problématiques évoquées à l'automne sont les semis de céréales, la gestion des ravageurs sur le colza et le désherbage. Par exemple, pour la gestion des larves des grosses altises, nous recommandons de faire des tests Berlesse. L'objectif de ces tests est de connaître le nombre de larves présentes dans les pieds de colza suite à la ponte des adultes et ainsi déclencher



ou non un traitement insecticide et au bon moment » explique Adrien Valette, Conseiller Grandes Cultures.

Les conditions d'implantation d'automne furent aussi au cœur des échanges, les semis se déroulant d'octobre à fin-novembre voire début décembre.

La pluie ayant été présente au début de l'automne, des problématiques quant à l'impact des désherbages ont pu voir le jour et une vigilance à l'égard des limaces a également été notée. La gestion du désherbage a donc grandement été au cœur des échanges sur la gestion des graminées type Vulpins et Ray Grass.

Enfin, la problématique de la hausse des prix des intrants a bien entendu été abordée lors de ces rencontres, de nombreux échanges ayant eu lieu entre les agriculteurs et avec le conseiller Grandes Cultures présent.

(plus d'informations dans notre dossier de l'édition)

Premier bilan pour l'expérimentation de la plateforme du Boulon



La plateforme d'expérimentation est menée dans le cadre du Contrat Territorial Loir Médiain et Affluents, porté par la Communauté d'Agglomération du Territoire Vendômois avec l'appui de la Chambre d'agriculture pour l'animation agricole. Pour sa dernière année d'expérimentation, un rendez-vous a donc été donné aux agriculteurs sur la plateforme du Boulon le mardi 14 septembre dernier.

Cette rencontre a permis aux participants de découvrir les actions menées dans le but de retrouver des sols vivants, de reconquérir la qualité de l'eau, mais aussi d'améliorer la viabilité économique des exploitations.

Une vingtaine de participants a répondu présent à l'invitation. Agriculteurs, élus ou encore partenaires du programme se sont ainsi réunis sur la plateforme afin d'échanger sur les différentes expérimentations. Les retours ont été très positifs sur cette matinée technique, l'implication des agriculteurs ainsi que le travail de suivi réalisé par la Chambre d'agriculture ayant été salués par les participants.

La rencontre a été rythmée autour de deux temps forts. Tout d'abord, une présentation des cultures de printemps mises en place, parmi lesquelles le millet, le sorgho

grain, le maïs grain et le chanvre, a été effectuée par Stéphanie Courtois, conseillère Grandes Cultures. Les itinéraires techniques ainsi que les atouts et contraintes de chacune des quatre cultures vis-à-vis des enjeux testés sur la plateforme ont ensuite été explicités.

« La couverture du sol, ou encore la résistance à la sécheresse ont été abordées pour ces cultures implantées en limons battants non irrigués. La comparaison de la marge économique de chacune des cultures a également été faite, explique Lucie Savouré, Conseillère eau et environnement. Nous avons aussi soulevé l'importance de la structuration des filières pour soutenir et valoriser des cultures peu consommatrices d'intrants comme le chanvre. »

La rencontre s'est ensuite poursuivie par une présentation des premiers résultats concernant l'impact des pratiques sur la qualité de l'eau et sur la viabilité économique des systèmes testés. Ainsi, la teneur en nitrates des eaux du Boulon et des eaux prélevées en exutoires des parcelles testées confirme un lessivage généralement avant les premiers apports d'azote en lien avec la minéralisation d'automne.

« Les pratiques et cultures testées sur la plateforme ont de plus été comparées économiquement à deux parcelles témoins. L'une d'entre elles est en labour, l'autre en non labour. L'impact du salissement des parcelles s'avère ainsi essentiel, que ce soit au niveau agronomique ou économique. » Ces premiers retours d'expérience seront à compléter et confirmer avec les derniers résultats obtenus sur la plateforme d'expérimentation.

Ces actions agricoles, menées pendant cinq années, font maintenant place à une phase de bilan et perspective. Les résultats feront l'objet d'une synthèse pluriannuelle qui sera communiquée auprès des exploitants concernés par le secteur du Boulon dans les mois qui viennent.

Les rendez-vous du terroir aux RDV de l'Histoire

Dans le cadre des Rendez-vous de l'Histoire, festival national de rencontres et de débats, huit producteurs de Bienvenue à la Ferme ont proposé, du 8 au 10 octobre, près de la Halle aux Grains de Blois, un marché de producteurs « Les Rendez-Vous du Terroir ».

Durant ces trois journées, les visiteurs

ont ainsi pu découvrir la diversité des produits du département tels que des terrines, différentes variétés de pâtes, farines, légumes et gâteaux secs, noix, plats cuisinés à base de cervidés, des produits de la ruche, des confiseries de noisettes, des confitures, nectars et plantes aromatiques, des jus, des bières

ainsi que des vins de l'appellation Cheverny/Cour Cheverny.

Des dégustations et de la restauration permettaient également d'apprécier ces richesses gustatives dans un espace dédié où des tables et des bancs permettaient de passer un moment de convivialité sous un soleil automnal.

Journée travail du sol en viticulture

Le jeudi 28 octobre, le pôle Viticulture de la Chambre d'agriculture et la Fédération régionale des CUMA Centre-Val de Loire ont organisé une journée travail du sol à Monthou-sur-Cher ayant regroupé une soixantaine de vignerons du territoire.

Face aux réglementations pour une utilisation raisonnée des produits phytosanitaires, de nouvelles pratiques se développent et de nouveaux matériels apparaissent.



Porte outils Acolyte avec disques crénelés hydrauliques

L'intérêt de ce matériel est d'être placé à l'arrière d'un tracteur interligne afin de travailler un rang complet grâce à sa roue motorisée ainsi que ses capteurs hydrauliques de centrage qui lui permettent de bien rester centré. Ce type d'outil peut ainsi être utilisé lorsque la flore adventice au sein du cavaillon est abondante.

Disques émotteurs sur porte outils

Cet outil s'utilise dans la plupart des sols et possède une fenêtre météorologique d'utilisation correcte pour un outil de travail du sol. Les doubles disques émotteurs permettent notamment de dissocier les racines des adventices de la terre, ce qui a pour conséquence de les dessécher. De plus, la vitesse rapide de passage permet d'envoyer de la terre sous le rang, entraînant l'étouffement des adventices présents sous le rang.

Decalex Souslikoff

Les outils de décavaillonnage permettent de travailler au plus près des ceps en arrachant les adventices, même vivaces. Ils peuvent être utilisés sur tous types de porteur grâce à leur système mécanique.

Décavaillonneuse Egretier

Ces outils, permettant de travailler le sol superficiellement entre 3 et 5 centimètres, sont principalement utilisés lorsqu'une petite bande de terre est présente sous le rang. Son système d'effacement en col de cygne donne ainsi l'opportunité de travailler au plus près des ceps.



Désherbage électrique

A la suite des démonstrations de ces outils de travail du sol, une présentation et mise en situation du désherbage électrique ont été effectuées. Ce type de désherbage consiste à « éclater » les cellules des adventices avec du courant électrique.

L'efficacité relevée est plutôt correcte avec de nombreux plans touchés par le passage de la machine, les plus jeunes ayant été totalement détruits, les plus imposants semblant quant à eux bien impactés en surface mais pas totalement sur la partie racinaire. Une analyse est notamment en cours pour déterminer la rémanence de l'action.

Bout d'étable



Le 23 novembre dernier s'est tenu un bout d'étable au GAEC Boisvinet d'Azé. Celui-ci a permis aux exploitants présents d'échanger sur la valorisation financière de leurs vœux.

Une visite de l'exploitation leur a ensuite été proposée par les propriétaires, celle-ci ayant donné l'occasion de converser sur les récents investissements réalisés.

Le GAEC Boisvinet a en effet investi dans un robot qui repousse les fourrages et distribue des concentrés alimentaires. Celui-ci passe quatre fois par jour pour repousser la ration à l'auge dont deux fois en distribuant des concentrés afin stimuler la circulation et d'améliorer le confort de travail de l'exploitant.



Un investissement de ventilation a également été effectué dans l'objectif d'obtenir une meilleure ambiance du bâtiment pour le confort et bien-être des animaux.

Enfin, l'achat d'un tapis d'auge a permis de recouvrir des bétons usés et poreux, facilitant le nettoyage et améliorant la conservation de la ration.

PORTRAITS DE CONSEILLERS

La Chambre d'agriculture assure des missions très variées. Découvrez la diversité de profils de vos conseillers avec nos portraits de l'édition.

ALBAN HAMELIN

CONSEILLER GRANDES CULTURES



« Apporter un conseil neutre et indépendant aux céréaliers loir-et-chériens »

Après un BTS Agronomie et Productions végétales en alternance, Alban a rejoint la coopérative Axéreal.

Pendant près de sept ans, il a exercé son métier tout d'abord en Nièvre avant de rejoindre le Loir-et-Cher. Depuis le mois de mai, il occupe au sein de la Chambre d'agriculture le poste de **Conseiller Grandes Cultures** et a également acquis le **statut d'agriculteur** en rejoignant l'exploitation céréalrière familiale.

Ses missions principales consistent en l'**accompagnement technique** des agriculteurs du secteur d'Ouzouer-le-Marché et de Droué avec l'**animation de tours de plaine et de réunions tech-**

niques. Il participe aussi à la rédaction de l'**Essentiel Hebdo** (newsletter technique hebdomadaire), des **Essentiels** (guides techniques par culture) et assure une partie de la **permanence téléphonique**, un service permettant aux agriculteurs bénéficiant de l'offre Grandes Cultures, d'obtenir des réponses personnalisées avec un conseil sur des questions techniques ou réglementaires.

Alban est l'interlocuteur privilégié pour les questions relevant du **machinisme**, assure le **suivi du BSV Pomme de terre**, participe au programme **expérimentation** et travaille sur les **diagnostics Bas Carbone**.

LORE LIGONNIERE

CHEFFE DE PRODUIT MES PARCELLES



« Accompagner les agriculteurs dans la gestion de leur exploitation »

Lore est arrivée en 2014 à la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher en tant que Conseillère Bovin viande et référente Réglementation azote. Un an après, elle prenait en charge ses premières missions Mes Parcelles.

Au fur et à mesure, la part dédiée à Mes Parcelles s'est élargie, jusqu'à la prise en main du **pilotage de l'équipe** en 2020.

Depuis quelques mois, Lore est positionnée sur un poste de conseillère d'entreprise avec un rôle de Cheffe de produit **PAC** et **Mes Parcelles**. Sa mission consiste notamment en l'accompagnement au quotidien des agriculteurs adhérents à Mes Parcelles et au développement de l'offre.

Elle répond aux questions techniques, réglementaires et aide à la prise en main de l'outil tout en assurant le SAV.

Dans le cadre de sa mission PAC, Lore effectue une **veille réglementaire** et vulgarise les informations de la PAC actuelle et de la nouvelle PAC à destination des agriculteurs, mais aussi des conseillers. Elle coordonne également l'équipe PAC en vue des prochaines déclarations.

Enfin, l'accompagnement des agriculteurs sur la gestion de leur exploitation est au cœur de ses missions avec notamment le **suivi des porteurs de projets** et des **nouveaux installés**.

Chaque agriculteur, chaque exploitation possède ses particularités. Partez à la découverte des femmes et des hommes qui animent nos territoires.

PORTRAIT D'ACTEUR

SÉBASTIEN GUIBERT

CÉRÉALIER À COUÉTRON-AU-PERCHE

Sebastien Guibert est exploitant à Couetron-au-Perche depuis 2013. Auparavant salarié chez Axereal, il a repris la ferme familiale en nom propre et cultive du blé, de l'orge, du colza et de l'avoine de printemps. L'imagerie satellitaire est utilisée sur l'exploitation depuis une quinzaine d'années, au départ sur la totalité des cultures mais à présent uniquement sur le colza.

« Sur les céréales, c'est le dernier apport qui est judicieux. Mais les résultats nous parvenaient trop tard avec le premier logiciel que nous utilisions. Nous avons donc décidé d'utiliser l'imagerie satellitaire pour le colza avec **Mes Sat'images** depuis deux ans » explique Sébastien Guibert.

Quels sont les avantages de cette utilisation ?

« Tout d'abord, cela nous permet de ne pas effectuer nous-mêmes de pesées. En effet, celles-ci peuvent être subjectives puisque nous faisons ces pesées sur un endroit donné de la parcelle. Ça peut ne pas être représentatif de l'ensemble des hectares. Avec l'imagerie satellitaire, on obtient une moyenne mais on peut également s'adapter à la parcelle. Les résultats sont **fiables, précis**

et surtout neutres puisque c'est un organisme extérieur qui effectue les pesées. » Ainsi, l'exploitant est sécurisé et serein en cas de contrôle extérieur.

L'imagerie satellitaire permet à Sebastien Guibert d'**ajuster au mieux la dose d'azote** et d'être ainsi au plus près des besoins des cultures. Le **gain de temps** est également à noter puisque les pesées ne sont plus à effectuer sur le terrain par l'exploitant lui-même.

« Je travaille déjà avec **Mes Parcelles**. Mes Sat'images est compatible avec le logiciel, ce qui permet d'effectuer la mise en relation en un clic ! De plus l'interface est simple d'utilisation, ça compte car cela permet d'être serein sur l'utilisation de l'outil. D'après mon expérience personnelle, les résultats sont fournis de **manière**

rapide afin de traiter au moment souhaité. »

Ainsi, dans le contexte actuel d'un marché des intrants tendu, l'utilisation de l'imagerie satellitaire optimise les apports en azote. La marge est meilleure et l'investissement dans le service peut être très vite rentabilisé.

« Et d'un point de vue réglementaire, on est bien plus serein ! »

L'exploitant ne pratique pas encore la modulation de dose à la parcelle mais c'est une action qui est possible avec ce service.

Avec l'utilisation de **GPS ou RTK**, l'imagerie satellitaire permet ainsi d'**adapter les doses d'azote au plus près des besoins des cultures à l'intérieur même d'une parcelle.**



CLIMAT & SOL

Le climat est la variable la plus importante pour l'agriculture. Celui-ci influe sur l'état des sols et des productions. Retour sur les derniers mois.

Septembre - novembre 2021

Un automne peu pluvieux aux températures conformes

L'hiver est arrivé, et avec lui, le temps de faire un premier bilan météorologique de l'automne. Celui-ci s'est révélé moins pluvieux que les moyennes décennales avec des répartitions plus hétérogènes sur l'ensemble du département. Les températures, quant à elles, auront été conformes aux attentes excepté en novembre.

DES PRÉCIPITATIONS EN DESSOUS DES MOYENNES DÉCENNALES

Les précipitations auront été en deçà des moyennes décennales, principalement pour les mois d'octobre et de novembre.

Conséquence de l'absence de pluie, un cumul inférieur de 10 à 30mm est à noter pour la période allant de septembre à novembre, en comparaison à la moyenne décennale. Mais bonne nouvelle pour les agriculteurs, les conditions auront été plutôt favorables à l'implantation des cultures d'hiver.

La répartition de la pluviométrie fut hétérogène, à la fois dans le calendrier et sur le département. En effet, plusieurs jours supérieurs à 15mm de précipitations ont été notés, mais sur des territoires très ciblés.

Cette hétérogénéité des précipitations au sein du département, tout comme les épisodes de pluie plus intenses, sont des tendances qui se confirment au fil des saisons. Les à-coups climatiques sont aujourd'hui à prendre en compte dans le travail de toutes les exploitations.

DES TEMPÉRATURES PLUTÔT CONFORMES AUX MOYENNES

Au niveau des températures, celles-ci ont été conformes aux normales des mois de septembre et d'octobre.

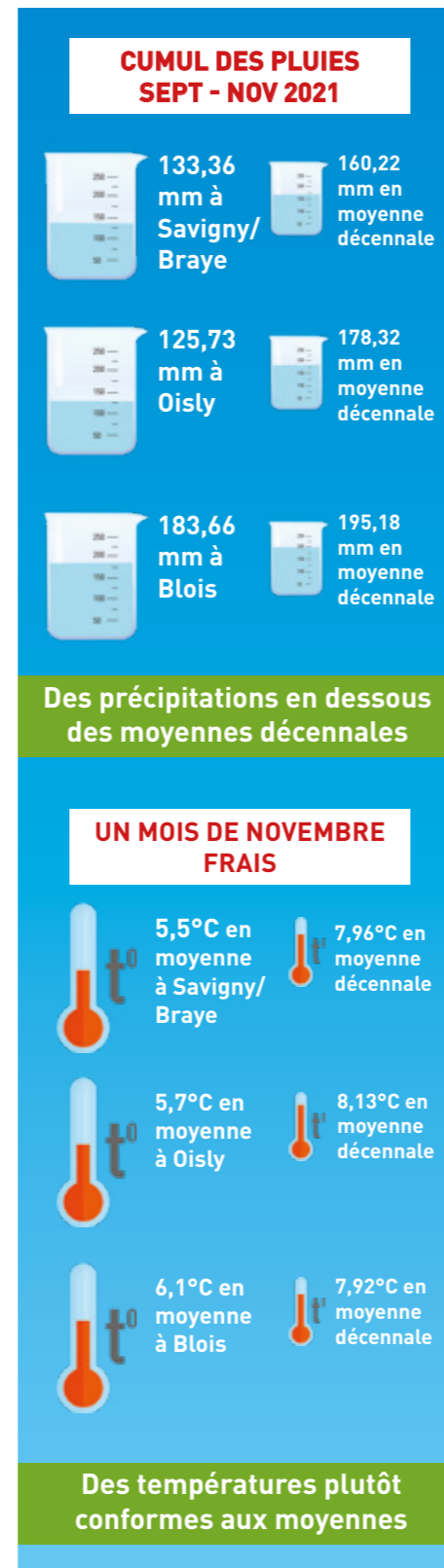
Ainsi, en octobre, la station météo de Blois a relevé une moyenne des températures de 12,3°C, une donnée en concordance avec la moyenne décennale qui s'élève à 12,23°C. Le mois de novembre s'est par contre révélé plus frais avec un certain nombre de jours avec des températures inférieures à 0°C au lever du jour. A Oisly, il a fait en moyenne 5,7°C contre 8,13°C de moyenne décennale.

DE NOUVELLES STATIONS MÉTÉO EN LOIR-ET-CHER

La Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher s'est dotée de nouvelles stations météo Sencrop. Celles-ci permettront de mieux couvrir la superficie du département, pour un conseil au plus près des attentes techniques des différentes filières agricoles.

« Ainsi, les agriculteurs déjà équipés de stations de cette marque peuvent rejoindre dès maintenant le réseau de la Chambre d'agriculture dans un esprit de partenariat et de partage des données. Pour les exploitants qui ne sont pas équipés, ils peuvent prendre contact avec les services de la Chambre d'agriculture pour acquérir les données pouvant leur être utiles comme les cumuls de températures, l'hygrométrie ou encore les besoins en froid » Florian Vincent, Conseiller à la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher.

Contact : Florian VINCENT - 02 54 55 20 34



Rappel sur les réglementations en vigueur. Toute l'information est également à retrouver sur notre site internet.

RÉGLEMENTATION

NOUVELLE POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

Le point sur les évolutions à venir

Après plusieurs années de négociation au niveau européen, la réforme de la Politique Agricole Commune s'appliquera à partir du mois de janvier 2023. Quels sont les changements à prendre à compte pour la conduite de votre exploitation ?

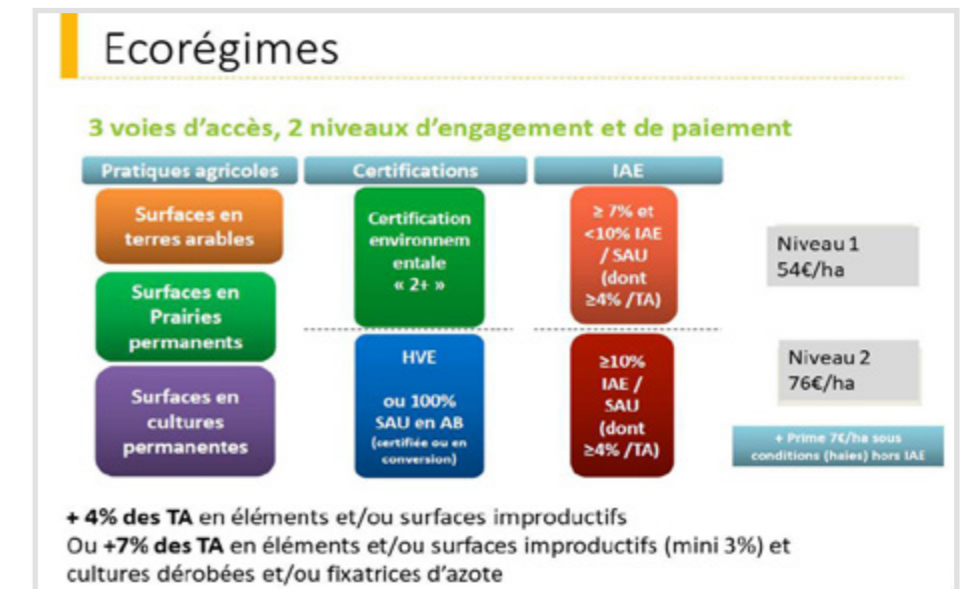
>>> Premier changement à prendre en compte, le **paiement vert devient l'écorégime**. Il s'agit d'une aide au revenu, valorisant financièrement, la mise en œuvre de pratiques vertueuses en faveur de l'environnement. Au niveau français, il existe **trois voies d'accès possibles** :

- Une entrée via les **pratiques** avec le non-labour des prairies permanentes, la diversification des cultures et la couverture végétale de l'inter-rang en cultures pérennes
- Une entrée via les **certifications environnementales** avec l'Agriculture Biologique, la Haute Valeur Environnementale au niveau supérieur mais aussi d'autres certifications environnementales au niveau inférieur comme le Bas Carbone
- Une entrée via les **IAE** qui consiste en le respect d'un pourcentage de la surface en Infrastructures Agro-Ecologiques (IAE) comme les haies ou les jachères, en complément de surface dérochées ou fixatrices d'azote.

Il existe également un **bonus « haies »** pour les deux premières entrées.

Pour chacune de ces voies, deux niveaux sont disponibles via un **scoring ou des modalités d'exigence**.

L'accès au premier niveau permettra



une aide de 54€/ha. Le second niveau proposera une aide de 76€/ha.

La nouvelle conditionnalité intégrera **les trois règles de l'actuel paiement vert** avec cependant **quelques évolutions** comme le maintien des prairies permanentes, la diversité des cultures et la part de 4% de Terres Arables en IAE non-productives (hors couverts et surfaces fixatrices d'azote notamment).

>>> Des évolutions sont également à noter concernant les **aides couplées animales**. En effet, les modalités de calcul et le montant des aides changent à partir de 2023.

Ainsi, les UGB éligibles le seront à partir de 16 mois, sous condition d'avoir été présents sur l'exploitation plus de six mois. Cette mesure permet notamment d'inclure les UGB taurillons.

>>> Le respect des règles européennes en matière de **conditions de travail et de protection des salariés** sur les exploitations était déjà demandé. Il sera à présent contrôlé à partir de 2025.

Cette nouvelle Politique Agricole Commune impactera votre exploitation. Afin de vous guider sereinement dans ces changements, la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher vous propose différents **types d'accompagnements**. Ainsi, dès le mois de février, des formations seront proposées et réparties sur l'ensemble du département. Vous pouvez également bénéficier de prestations individuelles pour une analyse et un conseil personnalisé et adapté à votre exploitation.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations :

pac@loir-et-cher.chambagri.fr

LA CHAMBRE À VOTRE SERVICE

Notre rôle est de vous accompagner dans le développement et la réussite de votre entreprise agricole. Pour cela, nous vous proposons différents accompagnements.

CARBONE



PARTEZ GAGNANT EN RÉDUISANT L'EMPREINTE CARBONE DE VOTRE EXPLOITATION

En équivalent CO₂, l'agriculture représente 19% des émissions nationales de GES en France, elle devra réduire ses émissions carbonées de moitié d'ici à 2050. Mais, à l'inverse des autres secteurs, l'agriculture est en capacité à stocker du carbone dans les sols et les végétaux ligneux.

S'engager dans une démarche Bas Carbone, c'est connaître et réduire l'empreinte carbone de son exploitation, tout en améliorant ses performances technico-économiques et environnementales. Nous vous accompagnons à chaque étape de cette démarche de progrès sur l'ensemble de votre exploitation.

polefeet@loir-et-cher.chambagri.fr
02 54 55 74 82

LABORATOIRE



VOS ANALYSES RSH, C'EST LE MOMENT !

Mesurer ses reliquats d'azote en sortie hiver est utile pour ajuster la fertilisation azotée des cultures et est même obligatoire en Zone Vulnérable.

Le RSH correspond à la fraction d'azote minéral présente dans le sol et disponible pour la plante en sortie d'hiver. La valeur du reliquat est variable d'une année et d'une parcelle à l'autre puisqu'elle dépend principalement de la minéralisation automnale, de la pluviométrie et de la capacité du couvert végétal à piéger l'azote durant l'hiver.

laboratoire@loir-et-cher.chambagri.fr
02 54 55 20 40

GRANDES CULTURES



VOUS ACCOMPAGNER AU PLUS PRÈS DE VOS BESOINS

Parce qu'il n'est pas toujours évident de conduire son exploitation, nous vous proposons un conseil global et indépendant alliant informations techniques, échanges collectifs et accompagnement personnalisé.

Notre pack Cultur'Confiance vous assure un suivi complet avec des publications techniques toute l'année, une permanence téléphonique tous les matins du lundi au vendredi, des tours de plaine répartis sur l'ensemble du territoire au fil de l'année et des réunions techniques.

Profitez également de nos accompagnements individuels à la carte.

secretariatgc@loir-et-cher.chambagri.fr
02 54 55 20 23

Les dates des événements sont données à titre indicatif et dépendent des décisions gouvernementales liées à la Covid-19. Les mises à jour seront effectuées sur notre site internet.

JANVIER

Du 11 au 13 janvier Salon SIVAL à Angers (49)

Organisée par Destination Angers, cette 35^{ème} édition s'inscrit dans une dynamique post-crise. Tendances d'avenir et retours d'expériences seront au rendez-vous pour co-construire l'avenir du végétal spécialisé.

Le 21 janvier Journée technique caprine Loir-et-Cher (41)

Une journée dédiée aux éleveurs caprins pour échanger sur l'actualité, les aspects techniques mais aussi économiques liés à la filière.

Le 27 janvier Journée technique bovins lait Loir-et-Cher (41)

Une journée dédiée aux éleveurs bovins lait pour échanger sur l'actualité, les aspects techniques mais aussi économiques liés à la filière.

Le 28 janvier
Nuit de l'Orientation à Blois (41)
Organisée par la CCI, la Nuit de l'Orientation offre la possibilité aux jeunes de découvrir les métiers de l'entreprise ainsi que différents secteurs d'activités dont l'agriculture.

FEVRIER

Du 26 février au 06 mars Salon International de l'Agriculture à Paris Porte de Versailles (75)

Le Salon International de l'Agriculture accueille chaque année le concours général agricole, outil de promotion de la richesse, de la qualité des produits et transformations issus de l'artisanat et de l'industrie agroalimentaires et de l'agriculture.

MARS

Mars 2022 - Dates à définir Concours départemental des Vins à Noyers-sur-Cher (41)

Le concours départemental des vins met à l'honneur la qualité des productions viticoles du Loir-et-Cher. Les inscriptions s'ouvriront à la mi-février !

Du 14 au 20 mars Semaine de l'Agriculture - Loir-et-Cher (41)

Une semaine organisée pour valoriser les métiers agricoles. Différentes animations seront proposées via différents supports pour découvrir la richesse de l'emploi de la filière agricole.

AVRIL

Dates à définir Portes Ouvertes des producteurs du réseau de Bienvenue à la Ferme (41)

Les producteurs membres du réseau Bienvenue à la Ferme ouvrent leurs portes au grand public, mais également à leurs collègues ! De nombreuses animations à découvrir sur les fermes partenaires.

MAI

21 et 22 mai Comice agricole de Morée (41)

Vitrine du milieu agricole au niveau local, cet événement est l'occasion de valoriser l'agriculture, ses produits et ses métiers auprès du grand public.



Retrouvez toute l'actualité agricole ainsi que les dates des événements sur notre site internet :
www.loir-et-cher.chambres-agriculture.fr



HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE

Valorisez vos **pratiques agricoles** respectueuses de l'environnement avec la **certification HVE** :

- > Formation «Passeport vers la HVE»
- > Prestation individuelle adaptée à votre filière
- > Structure collective pour suivre vos indicateurs

L'équipe HVE vous accompagne dans la perspective et la certification de votre entreprise.

+ de 60%
des certifiés HVE du Loir-et-Cher font
confiance à la Chambre d'agriculture
pour leur **certification**



Terr'actif est le magazine de la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher • Editeur et imprimeur : ISF Imprimerie, 9 rue de Vauquois, 41000 BLOIS - Courriel : contact@isf-imprimerie.fr labelisé IMPRIM VERT - Tel : 02 54 56 43 43 • Directeur de publication : Arnaud BESSÉ • Rédacteur en chef : Céline DIARD • Rédacteurs : Cécile GROSSEUVRES, Florian VINCENT, Frédérique GARNIER, Nathalie HENAU, Lucie SAVOURÉ, Marine DURU, Lore LIGONNIERE • Trimestriel gratuit imprimé sur papier recyclé • Date de parution : Janvier 2022 • Crédits photos : Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher • Les articles parus sous une signature individuelle n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Les textes et insertions publicitaires sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. La reproduction, même partielle des articles, est interdite sauf accord préalable.

SALON
INTERNATIONAL
DE L'AGRI
CULTURE



2022 L'ÉDITION DES RETROUVAILLES

NEIGE • 4 ANS • ABONDANCE

26 | 06 FÉVRIER | MARS

PARIS EXPO PORTE DE VERSAILLES

Une manifestation officielle du
CENECA
centre national des expositions
& concours agricoles

Avec la participation de
**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ÉLEVAGE**

COMEXPOSIUM



#SIA2022    
www.salon-agriculture.com